

 CERTIFIE CONFORME

A Transport

SARL, Société à responsabilité limitée (sans autre indication) au capital de 32.000 €
Siège social : parc des Expositions Paris Nord, Hall 4, Bat/ Transitaire
93420 Villepinte
880 414 115 RCS Bobigny

(la « Société »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU GERANT DE LA SOCIETE

EN DATE DU 10 AOÛT 2026

Roland Kaljop Kaljop, agissant en qualité de Gérant de la Société,

a pris les décisions ci-dessous relatives à l'ordre du jour suivant :

1. transfert du siège social de la Société ;
2. modification corrélative des statuts ; et
3. pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

(Transfert du siège social de la Société)

Le Gérant décide de transférer le siège social de la Société du :

parc des Expositions Paris Nord, Hall 4, Bat/ Transitaire 93420 Villepinte

au :

50 rue Marcelin Berthelot 93700 Drancy

avec effet au 10 août 2026.

DEUXIEME DECISION

(Modification corrélative des statuts)

En conséquence de la décision de transfert du siège social, le Gérant modifie les statuts comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 50 rue Marcelin Berthelot 93700 Drancy. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

RK-

TROISIEME DECISION
(Pouvoirs en vue des formalités)

Le Gérant donne tous pouvoirs à LVPRO, 15 rue de Milan – 75009 Paris, porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal constatant les décisions du Gérant qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Gérant
Roland Kaljop Kaljop

